



Dik el-Mehdi, lundi 16 septembre 2019
(CPM-16-16092019)

Destinataires : Les Parents des élèves du Cycle des Maternelles

Objet : Le service de garde de 13:30 à 15:00

Chers Parents,

Nous maintenons le **service de garde** après 13:30, et nous vous communiquons les dispositions visant à organiser l'accès à ce service pour les familles qui en ont besoin.

- 1- Le service est offert du lundi au vendredi, **de 13:30 à 15:00**. Passée cette heure-là, tous les enfants doivent avoir **quitté** l'enceinte du Collège, vu que c'est la fin de l'horaire pendant lequel le Collège assume la responsabilité des personnes qui se trouvent en son sein (à l'exception de ceux et celles qui sont inscrits à des activités extrascolaires ou à des cours supplémentaires autorisés par la Direction).
- 2- Le service sera offert uniquement aux Parents qui, **tous deux**, sont dans l'incapacité d'arriver au Collège à 13:30 à cause de leurs **horaires de travail**. Pour cela, les familles désireuses de bénéficier du service devront choisir l'une des deux options suivantes :
 - Soit présenter le coupon-réponse ci-dessous, en papier, à la Préfecture du Cycle, **avant le vendredi 27 septembre 2019**, avec une **attestation** pour chaque Parent qui travaille, prouvant leurs horaires d'emploi.
 - Soit envoyer le coupon-réponse et les attestations, scannés, par email, sur maternelles@champville.edu.lb, dans le même délai indiqué ci-dessus.

En tout cas, c'est sur la base de ces attestations que les permis de bénéficier du service seront octroyés par la Direction.

- 3- Le service sera offert **gratuitement** à ceux qui en bénéficient.
- 4- Les Parents sont priés de fournir à leurs enfants bénéficiant du service de garde de la **nourriture saine** et en quantité **suffisante** jusqu'à 15 :00.
- 5- Le service sera fonctionnel à partir du **lundi 7 octobre 2019**.

Nous vous remercions, chers Parents, de votre attention et de votre collaboration, et nous vous réitérons nos vœux chaleureux de bonne rentrée à toutes et à tous.



Coupon réponse à remettre à la Préfecture du Cycle au plus tard le vendredi 27 septembre 2019

Je soussigné(e), père / mère, -----,
de l'apprenant -----, en classe de -----, désire bénéficier du service
de garde pour mon enfant, de 13h30 à 15h00.

Nous joignons à ce coupon-réponse nos attestations de travail.

Nos engagements :

- 1- Assurer à notre enfant de la nourriture saine et suffisante jusqu'à 15h00.
- 2- Nous engager à retirer notre enfant à 15h00, sans retard.

Date : _____ Nom et Signature : _____